



Fondation Brain Canada

Bourses pour stagiaires Étoiles montantes

Appel de demandes (AD) 2026

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis plus de vingt-cinq ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC) est une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada) et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'accroître l'investissement dans la recherche sur le cerveau au profit des Canadiens et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques.

www.braincanada.ca



Table des matières

Contexte	3
Renseignements généraux	3
Bourses pour stagiaires 2026	3
Admissibilité	3
Calendrier	4
Comment présenter une demande	4
Processus d'évaluation	4
Équité, diversité et inclusion	5
Renseignements	5
Détails de bourses pour stagiaires 2026	5
ALLOCATIONS	5
BOURSES DE VOYAGE	10
Annexe A – Foire aux questions	14

Note : Le masculin est utilisé dans ce document pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.



Contexte

Il importe de financer la relève canadienne en recherche sur le cerveau afin d'assurer le succès de l'écosystème de recherche dans ce domaine au Canada. Les stagiaires sont les apprentis d'aujourd'hui et les leaders de demain, mais ils peinent à obtenir les ressources nécessaires pour exceller au sein d'un milieu de recherche canadien marqué par une concurrence grandissante et un manque de fonds provenant des organismes et établissements subventionnaires.

Les *Bourses pour stagiaires Étoiles montantes* répondent aux besoins exprimés par le milieu universitaire en valorisant la recherche d'excellence menée dans les établissements canadiens par des étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), des postdoctorants et des médecins résidents œuvrant dans toutes les sphères de la recherche en neurosciences. Elles visent à offrir davantage de possibilités de financement aux stagiaires afin que leur carrière et leurs objectifs personnels prennent leur envol.

Renseignements généraux

Bourses pour stagiaires 2026

Nom de la bourse	Nombre estimé de bourses (jusqu'à)	Montant par bourse (CAD)
ALLOCATIONS (cliquez ici pour plus de détails)		
Bourses Étoiles montantes de la recherche sur la SLA	Six (6)	10 000 \$
Bourse Étoiles montantes de la recherche en santé mentale, en mémoire de Vivian Distler	Sept (7)	10 000 \$
Bourse Étoiles montantes sur le cancer du cerveau	Deux (2)	10 000 \$
Bourse Étoiles montantes de la recherche en vieillissement et neurodégénérescence	Quatre (4)	10 000 \$
<i>Supplément pour les allocations : Considérations de sexe et/ou de genre en recherche sur le cerveau</i>	<i>Neuf (9)</i>	<i>2 000 \$</i>
BOURSES DE VOYAGE (cliquez ici pour plus de détails)		
Bourse de voyage Hubert van Tol	Six (6)	Jusqu'à 2 500 \$

Le financement de ce programme a été rendu possible par le Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC), une entente novatrice entre le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire de Santé Canada), la Fondation Brain Canada et nos donateurs et partenaires.

Veuillez noter que les Bourses pour stagiaires Étoiles montantes peuvent être modifiées d'une année à l'autre.

Admissibilité

- Un stagiaire est un étudiant à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), un postdoctorant ou un médecin résident qui mène des recherches dans le domaine des neurosciences dans un établissement canadien.
- Les anciens lauréats d'une *Bourse pour stagiaires Étoiles montantes* ne peuvent pas poser leur candidature.



- Les stagiaires peuvent postuler à **une seule** bourse de stagiaire disponibles pour 2026, s'ils sont admissibles.
- Plusieurs stagiaires relevant du même superviseur peuvent présenter leur candidature.
- Les stagiaires occupant des postes universitaires ou de recherches indépendantes ne peuvent pas postuler.

Des critères d'admissibilité additionnels sont précisés dans les descriptions des bourses spécifiques.

Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	Le 14 mai 2026
Date limite de réception des demandes	17 h HE, le 26 juin 2026
Annonce de la décision	Octobre 2026
Date de début de la bourse	Le 1 ^{er} janvier 2027

Comment présenter une demande

Les demandes doivent être soumises en utilisant le système de gestion électronique des subventions de la Fondation Brain Canada, SmartSimple (https://braincanada.smartsimple.ca/s_Login.jsp), avant 17 h HE, le 26 juin 2026. Les candidats doivent créer un compte SmartSimple, s'ils n'en ont pas déjà un, et les formulaires de demande pour les *Bourses pour stagiaires Étoiles montantes 2026* seront accessibles dans la section « Programmes de financement » sur la page d'accueil. **Il est recommandé aux candidats qui utilisent SmartSimple pour la première fois de créer leur compte et de commencer leur demande dès que possible, afin de pouvoir contacter programs@braincanada.ca bien avant la date limite de réception des demandes s'ils ont besoin d'aide.**

Toutes les demandes devront être formatées en utilisant la police Times New Roman de 12 points ou Arial de 11,5 points, en interligne simple, sur une page de format lettre avec des marges minimales de 1 pouce. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. D'autres polices et tailles de police sont autorisées uniquement pour le texte figurant dans les tableaux, les diagrammes, les illustrations, les graphiques et les légendes, à condition que celui-ci reste lisible lorsque la page est affichée à 100 %. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées. **Le candidat a l'entière responsabilité de s'assurer que sa demande respecte ces exigences, ainsi que celles spécifiées à la rubrique « Présentation de la demande » ci-dessous, et qu'elle est reçue au plus tard le 26 juin 2026 à 17 h HE. Les demandes présentées en retard seront rejetées.**

Veuillez consulter [l'annexe A](#) pour la Foire aux questions sur le programme Étoiles montantes.

Processus d'évaluation

La Fondation Brain Canada mènera le processus d'évaluation. La Fondation Brain Canada vérifiera l'admissibilité des demandes présentées à l'intérieur des délais impartis. Au moins deux membres externes du comité d'évaluation examineront les demandes admissibles selon les critères respectifs pour [les allocations](#) et [les bourses de voyage](#). La Fondation Brain Canada conservera tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les examinateurs qui ont signé l'entente de



confidentialité et de non-divulgence auront accès à ces documents. Les conflits d'intérêts seront pris en compte lors de la sélection des évaluateurs.

Sur la base des évaluations des examinateurs, la Fondation Brain Canada financera les demandes les mieux classées pour chaque bourse de stagiaire 2026. La Fondation Brain Canada n'examinera pas les appels concernant l'évaluation et les recommandations du comité d'évaluation.

Veillez noter que le nombre de bourses accordées pour chaque opportunité de bourse pour stagiaires dépendra du nombre de demandes reçues et des résultats du processus d'évaluation. Brain Canada communiquera sa décision à tous les candidats en octobre 2026. Les lauréats seront contactés, ainsi que leurs superviseurs, à l'aide des coordonnées fournies dans le formulaire de candidature.

Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, la Fondation Brain Canada se fait un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et encourage les candidats de parcours diversifiés à soumettre une demande à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, d'approches et d'expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse programs@braincanada.ca. Nous vous invitons à consulter la Foire aux questions dans [l'annexe A](#) pour trouver des réponses à des questions courantes concernant le programme Étoiles montantes.

Détails de bourses pour stagiaires 2026

ALLOCATIONS

Admissibilité

1. Le candidat doit être un étudiant à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), un postdoctorant ou un médecin résident inscrit dans un établissement canadien pendant toute la durée de la bourse (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2027) et mener le projet de recherche proposé pendant cette période.
2. Les candidats et leur superviseur doivent respecter les politiques de leur établissement en matière de bourses d'études supérieures et postdoctorales. Il incombe au demandeur et à son superviseur de s'assurer que l'allocation totale accordée respecte les normes de financement de leur établissement.
3. Les candidats ne sont pas admissibles si, à la date limite de réception des demandes fixée au 26 juin 2026, ils sont titulaires d'une ou de plusieurs bourses majeures (c'est-à-dire toute bourse interne ou externe évaluée) d'une valeur de 25 000 \$ ou plus par année qui chevauchent la période de cette bourse, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2027.

Opportunités d'allocations

Bourses Étoiles montantes de la recherche sur la SLA

Ces bourses sont rendues possibles grâce au soutien de Linda Auger Morissette et Amis en l'honneur de Pierre Auger Morissette ; Naomi Azrieli, François Blanc et famille en mémoire de Madeleine Blanc, Allan



Kliger, Aviva Rajskey et famille qui soutiennent avec amour la Bourse Olivier Goy pour la recherche sur la SLA; et Wendy Clarke.

- **Admissibilité spécifique à la bourse** : Les stagiaires admissibles doivent mener des recherches dans le domaine de la sclérose latérale amyotrophique (SLA).
- **Montant de la bourse** : 10 000 \$ CA par bourse pour un an, non renouvelable.
- **Nombre prévu de bourses** : Jusqu'à six (6) bourses.

Bourse Étoiles montantes de la recherche sur la santé mentale, en mémoire de Vivian Distler

Ces bourses sont rendues possibles grâce au soutien de Naomi Azrieli, O.C.; et la Fondation Jackman.

- **Admissibilité spécifique à la bourse** : Les stagiaires admissibles doivent mener des recherches sur les neurosciences des maladies et troubles mentaux. Plus précisément, ils doivent examiner les mécanismes fondamentaux des maladies et troubles mentaux de manière à améliorer nos connaissances sur la nature, le début et/ou la progression. Les maladies et troubles mentaux comprennent, mais ne se limitent pas à, les troubles liés à l'usage de substances, la dépression, le trouble bipolaire, les troubles anxieux, les troubles alimentaires et la schizophrénie.
- **Montant de la bourse** : 10 000 \$ CA par bourse pour un an, non renouvelable.
- **Nombre prévu de bourses** : Jusqu'à sept (7) bourses.

Bourse Étoiles montantes sur le cancer du cerveau

Ces bourses sont rendues possibles grâce au soutien de la Fondation Henry et Berenice Kaufmann.

- **Admissibilité spécifique à la bourse** : Les stagiaires éligibles doivent mener des recherches sur le cerveau dans le domaine du cancer du cerveau, en particulier sur le glioblastome.
- **Montant de la bourse** : 10 000 \$ CA par bourse pour un an, non renouvelable.
- **Nombre prévu de bourses** : Jusqu'à deux (2) bourses.

Bourse Étoiles montantes de la recherche du vieillissement et de la neurodégénérescence

Ces bourses sont rendues possibles grâce au soutien de la Fondation Reciprocity; La Fondation de la Famille Mireille et Murray Steinberg; et Jane McCulloch.

- **Admissibilité spécifique à la bourse** : Les stagiaires éligibles doivent mener des recherches dans le domaine de la maladie de Parkinson (MP). Conformément à l'approche [Un cerveau](#), qui souligne que les avancées réalisées dans un domaine peuvent ouvrir la voie à de nouvelles perspectives concernant d'autres pathologies, les stagiaires sont encouragés à se concentrer sur *les mécanismes et les facteurs liés au vieillissement* qui influencent le risque, l'apparition et/ou la progression de la MP (par exemple, la neuroinflammation, le métabolisme, les comorbidités, etc.), y compris les mécanismes et les facteurs impliqués dans d'autres maladies neurologiques qui peuvent apporter des informations utiles sur la neurodégénérescence.
- **Montant de la bourse** : 10 000 \$ CA par bourse pour un an, non renouvelable.
- **Nombre prévu de bourses** : Jusqu'à quatre (4) bourses.

Supplément pour les allocations : Considérations de sexe et/ou de genre en recherche sur le cerveau

La Fondation Brain Canada reconnaît la nécessité et l'importance d'inclure des considérations de sexe (c.-à-d. biologique) et de genre (c.-à-d. socioculturel) dans la recherche qui couvre les approches fondamentales, translationnelles et cliniques. Les stagiaires qui postulent pour une allocation ci-dessus



dont les recherches prennent en compte les facteurs et intersections liés au sexe et/ou au genre auront l'opportunité de recevoir un financement supplémentaire afin de soutenir et de reconnaître leurs efforts dans ce domaine. Les candidats sont invités à consulter le [Plan d'action SGBA+ et EDI 2022-2025 de Brain Canada](#) et à se référer au [guide de l'IRSC](#) sur comment intégrer le sexe et le genre dans la recherche.

- **Admissibilité au supplément** : Les candidats devront indiquer si leur projet de recherche intègre des facteurs et intersections liés au sexe et/ou au genre, et, le cas échéant, fournir une brève explication pour être considérés pour le supplément (voir [les exigences de la demande](#) pour plus de détails).
- **Montant du supplément** : 2 000 \$ CA par supplément pour un an, non renouvelable.
- **Nombre estimé de suppléments** : Jusqu'à neuf (9) suppléments.

Critères d'évaluation

Les examinateurs évalueront les demandes en fonction des critères suivants. La pondération des critères sera différente entre les demandes soumises par les étudiants en maîtrise, les étudiants au doctorat et les postdoctorants ou résidents en médecine, comme indiqué ci-dessous. En cas d'égalité dans l'évaluation globale des demandes, la note attribuée à la *Qualité de la recherche* sera utilisée pour déterminer l'ordre de classement.

Environnement de formation du stagiaire

- La mesure dans laquelle l'environnement de recherche et de formation universitaire du stagiaire (par exemple, les ressources, les programmes, les technologies, l'équipement, les possibilités de développement professionnel, le soutien du superviseur, le comité consultatif, etc.) contribuera au succès de la participation du stagiaire au projet de recherche.
Pondération : L'accent est mis davantage sur l'environnement de formation pour les stagiaires de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) - c'est-à-dire 40 % pour les étudiants en maîtrise, 30 % pour les étudiants au doctorat et 20 % pour les postdoctorants et les résidents en médecine.

Qualité de la recherche

- Solidité scientifique de la proposition de recherche, y compris la clarté de la justification, de l'hypothèse, de la méthodologie et des résultats escomptés ;
- Importance et potentiel d'impact de la recherche.
Pondération : L'accent est mis davantage sur la qualité de la proposition de recherche pour les stagiaires de niveau supérieur - c'est-à-dire 30 % pour les étudiants en maîtrise, 40 % pour les étudiants au doctorat et 50 % pour les postdoctorants et les résidents en médecine.

Historique et potentiel du stagiaire (30 %)

- L'évolution et la continuité des réalisations scientifiques et académiques du stagiaire, y compris la considération de son parcours académique, des bourses, des distinctions honorifiques et prix, des publications, des présentations orales et affichées, etc.
Pondération : L'accent est mis davantage sur les réalisations scientifiques et académiques pour les stagiaires de niveau supérieur – c'est-à-dire 10 % pour les étudiants en maîtrise, 15 % pour les étudiants au doctorat, et 20 % pour les postdoctorants et les résidents en médecine.
- Considération des autres réalisations et expériences du stagiaire, y compris l'engagement communautaire, les opportunités de leadership, les activités parascolaires, les formations complétées ou en cours, l'expérience vécue, etc.
Pondération : L'accent est mis davantage sur les autres réalisations et expériences pour les stagiaires de



cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) – c'est-à-dire 20 % pour les étudiants en maîtrise, 15 % pour les étudiants au doctorat, et 10 % pour les postdoctorants et les résidents en médecine.

Présentation de la demande pour une allocation

Les candidats doivent remplir les sections suivantes à l'onglet « Allocations » des *Bourses pour stagiaires Étoiles montantes 2026* de SmartSimple :

- 1. Expliquez brièvement comment le projet répond aux critères d'admissibilité spécifiques de la bourse à laquelle vous postulez (maximum de 150 mots).**
 - *Veillez noter que ces informations seront utilisées par Brain Canada pour vérifier l'admissibilité de la candidature lors du processus de vérification administrative et ne seront pas prises en compte par les évaluateurs lors du processus d'évaluation.*
- 2. Titre du projet de recherche.**
- 3. Sommaire vulgarisé du projet de recherche (maximum de 300 mots).** Veuillez noter que le sommaire vulgarisé doit être adapté à un grand public et sera publié dans le [Répertoire de projets](#) de Brain Canada, si le projet est sélectionné pour financement.
- 4. Description de deux pages du projet (excluant les figures et références), incluant :**
 - Sommaire, justification, hypothèse, méthodologie et résultats escomptés.
 - Énoncé décrivant l'importance des travaux de recherche et leurs retombées.

Un maximum d'une page supplémentaire est autorisé pour présenter les figures et les références.
- 5. Si applicable, une description de la manière dont le projet de recherche prend en compte les facteurs et les intersections liés au sexe et/ou au genre (maximum de 300 mots).**
- 6. Curriculum vitae (CV).**
 - Un CV de deux pages décrivant le cheminement universitaire (diplômes obtenus, antécédents professionnels) du candidat, les prix et honneurs remportés (y compris le nom de la bourse, son montant ainsi que ses dates de début et de fin), les présentations et les articles scientifiques publiés.
- 7. Déclaration personnelle (maximum de 300 mots).**
 - Veuillez décrire vos accomplissements et vos expériences (vécues, académiques et/ou communautaires) en relation à votre carrière académique et professionnelle. Les aspects pertinents comprennent, sans s'y limiter, une description des activités parascolaires (par exemple, engagement communautaire, expérience en matière de leadership, travail bénévole, etc.), formation accomplie ou en cours, etc. Cette section est consacrée aux renseignements qui s'inscrivent hors du cadre du curriculum vitae.
- 8. Description de l'environnement de formation (maximum de 500 mots)**
 - Veuillez décrire votre environnement de recherche et de formation universitaire (par exemple, ressources, programmes, technologies, équipements, possibilités de développement professionnel, soutien du superviseur, comité consultatif, etc.) et la manière dont il contribuera au succès de votre participation au projet de recherche.
- 9. Lettre de recommandation d'une page provenant du superviseur, spécifiant notamment :**
 - La confirmation d'inscription à titre d'étudiant à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), un postdoctorant ou un médecin résident inscrit dans un établissement canadien pendant toute la durée de la bourse (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2027) et mener le projet de recherche proposé pendant cette période.



- La pertinence des travaux du candidat par rapport au domaine de recherche en cause et le motif qui justifierait l'octroi d'une bourse.
- Description du milieu de recherche et de formation du candidat.
- Les compétences et réalisations du candidat.

S'il s'agit d'une cosupervision, seule une lettre de recommandation d'une page, pouvant être cosignée, sera acceptée.



BOURSES DE VOYAGE

Admissibilité

- Le candidat doit être un étudiant à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ou un postdoctorant inscrit dans un établissement canadien au moment du congrès/symposium ou de la formation. *Veillez noter que les médecins résidents, même s'ils poursuivent un diplôme parallèle en tant qu'étudiant de cycle supérieur ou de postdoctorant, ne sont pas admissibles à cette bourse.*
- *Les bourses de voyage sont réservées aux stagiaires admissibles qui sont supervisés par le chercheur principal ayant reçu une subvention de Brain Canada et qui a le statut de chercheur en début de carrière (voir le tableau ci-dessous pour plus de détails) au moment de la date limite de soumission des demandes complètes.***

Date de début du premier poste de recherche indépendant	Statut
Le 31 décembre 2022 ou avant	Période d'admissibilité portée à 84 mois [†]
Après le 31 décembre 2022	Période d'admissibilité standard de 60 mois [†]

[†]Les congés (par exemple, un congé de maternité ou parental, de maladie, etc.) seront exclus du calcul de la période de cinq ans.

- Le stagiaire doit mener des recherches qui sont liées à et/ou s'appuient sur la subvention Brain Canada attribuée à son superviseur.

Veillez noter que les critères d'admissibilité pour les bourses de voyage peuvent changer dans les futures itérations du programme Étoiles montantes.

Opportunités de bourses de voyage

Bourse de voyage Hubert van Tol

La Bourse de voyage Hubert van Tol a été créée en mémoire du neuroscientifique Dr Hubert van Tol et est financée grâce au soutien généreux de la famille Seger-van Tol et de Brain Canada. [Cliquez ici](#) pour accéder au répertoire des lauréats précédents de la Bourse de voyage Hubert van Tol.

- Montant de la bourse** : Jusqu'à 2 500 \$ CA par bourse, non renouvelable.
 - Veillez noter que les frais liés à la facilitation d'accessibilité pendant le déplacement du stagiaire à un congrès/symposium ou formation sont considérés comme admissibles. Cela comprend, mais ne se limite pas à, les coûts nécessaires pour des hébergements accessibles, le transport d'un accompagnateur, la location d'appareils ou d'équipements d'assistance communs (par exemple, canne, appareil générateur de parole, etc.), et les frais supplémentaires pour des sièges accessibles et/ou des déplacements (par exemple, taxi, location de voiture, etc.). Les candidats sont invités à déterminer leur besoin en fonction de leur identification en tant que personne ayant un handicap.
 - [La Loi canadienne sur l'accessibilité](#) définit le handicap comme toute « déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de la communication ou limitation fonctionnelle, de nature



permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société. »

- **Les lauréats devront présenter un reçu pour toutes les dépenses engagées dans le cadre de leur participation au congrès/symposium international ou de la formation avant de recevoir le montant de la bourse.** Seules les dépenses pour lesquelles un reçu est fourni seront remboursées. À noter : bien que la nourriture et les boissons soient des dépenses admissibles, la Fondation Brain Canada ne remboursera que les boissons non alcoolisées.
- **Nombre prévu de bourses :** Jusqu'à six (6) bourses.
 - Brain Canada vise à attribuer les bourses aux candidats les mieux classés dans chaque catégorie de statut de stagiaire (c.-à-d. étudiant en maîtrise, étudiant au doctorat, et postdoctorant). Étant donné que la pondération des critères d'évaluation diffère selon le statut du stagiaire, les bourses seront attribuées aux candidats les mieux classés dans une autre catégorie s'il n'y a pas suffisamment de demandes dans la gamme finançable pour la catégorie concernée.
- **Critères spécifiques à la bourse :**
 - Le congrès/symposium ou formation doit avoir lieu entre le 1er mai 2026 et le 30 avril 2027.
 - Le domaine du congrès/symposium ou formation doit être directement lié aux recherches du stagiaire.
 - *Pour la participation à une formation :* Le cours doit permettre au candidat d'acquérir une expertise, une formation ou un enseignement spécialisé qui ne serait pas autrement offert dans le cadre de son programme académique et de l'allocation de crédits, ni au sein de son laboratoire de recherche dans le cadre de sa formation standard.

Critères d'évaluation

Les examinateurs évalueront les demandes en fonction des critères suivants. La pondération des critères marqués d'un astérisque (*) sera différente entre les demandes soumises par les étudiants en maîtrise, les étudiants au doctorat et les postdoctorants, comme indiqué ci-dessous. En cas d'égalité dans l'évaluation globale des demandes, la note attribuée à la *Valeur et bénéfices de la participation* sera utilisée pour déterminer l'ordre de classement.

Valeur et bénéfice de la participation (35 %)

- Le degré auquel la participation au congrès/symposium ou formation est bénéfique et utile, et aura un impact positif sur les recherches, la formation et/ou la carrière du stagiaire.

Pertinence de la participation au congrès/symposium ou formation (35 %)

- Qualité du résumé et justification de la participation au congrès/symposium ou formation par rapport au sujet de recherche, et pertinence du budget proposé.

Historique et potentiel du stagiaire (30 %)*

- L'évolution et la continuité des réalisations scientifiques et académiques du stagiaire, y compris la considération de son parcours académique, des bourses, des distinctions honorifiques et prix, des publications, des présentations orales et affichées, etc.

Pondération : L'accent est mis davantage sur les réalisations scientifiques et académiques pour les stagiaires de niveau supérieur – c'est-à-dire 10 % pour les étudiants en maîtrise, 15 % pour les étudiants au doctorat, et 20 % pour les postdoctorants.



- Considération des autres réalisations et expériences du stagiaire, y compris l'engagement communautaire, les opportunités de leadership, les activités parascolaires, les formations complétées ou en cours, l'expérience vécue, etc.
Pondération : L'accent est mis davantage sur les autres réalisations et expériences pour les stagiaires de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) – c'est-à-dire 20 % pour les étudiants en maîtrise, 15 % pour les étudiants au doctorat, et 10 % pour les postdoctorants.

Présentation de la demande pour une bourse de voyage

Les candidats doivent remplir les sections suivantes à l'onglet « Bourses de voyage » des *Bourses pour stagiaires Étoiles montantes 2026* de SmartSimple :

1. À l'aide du modèle fourni sur SmartSimple, le candidat et son superviseur seront invités à confirmer les éléments suivants :

- Le titre de la subvention financée par Brain Canada.
- La façon dont la recherche du stagiaire est liée à et/ou s'appuie sur la subvention Brain Canada attribuée à son superviseur.
- Le statut du superviseur en tant que chercheur en début de carrière (y compris la date de début du premier poste de recherche indépendant et la durée de tout congé pertinent) au moment de la date limite de soumission des demandes détaillées.

Veillez noter que ces informations seront utilisées par Brain Canada pour vérifier l'éligibilité de la candidature lors d'un processus de vérification administrative et ne seront pas prises en compte par les évaluateurs au cours du processus d'évaluation.

2. Document d'une page résumant le congrès/symposium international ou la formation, notamment :

- Une description du congrès/symposium ou de la formation, incluant le nom, la date et le lieu ;
- Les bénéfices du congrès/symposium ou de la formation (en quoi les travaux de recherche ou la carrière du candidat en profiteront) ;
- Si la demande vise un congrès ou symposium, l'importance de la recherche qui sera présentée.

3. Budget

- Un budget, en dollars canadiens, détaillant la répartition et le total des dépenses réelles ou anticipées liées au congrès/symposium ou à la formation.

4. Titre du projet de recherche du stagiaire

5. Résumé (maximum de 500 mots)

- Rédigez et fournissez un résumé de votre projet de recherche qui est lié à la subvention de Brain Canada accordée à votre superviseur.
- *Pour la participation à un congrès ou symposium* : Le résumé écrit doit être le même que le résumé soumis au congrès auquel vous souhaitez participer. Si le processus de soumission des résumés pour le congrès auquel vous souhaitez participer n'est pas ouvert d'ici la date limite de la demande détaillée, les candidats doivent joindre à leur demande le résumé proposé pour le congrès.



6. Curriculum vitae (CV)

- Un CV de deux pages décrivant le cheminement universitaire (diplômes obtenus, antécédents professionnels) du candidat, les prix et honneurs remportés (y compris le nom de la bourse, son montant ainsi que ses dates de début et de fin), les présentations et les articles scientifiques publiés.

7. Déclaration personnelle (maximum de 300 mots)

- Veuillez décrire vos accomplissements et vos expériences (vécues, académiques et/ou communautaires) en relation à votre carrière académique et professionnelle. Les aspects pertinents comprennent, sans s'y limiter, une description des activités parascolaires (par exemple, engagement communautaire, expérience en matière de leadership, travail bénévole, etc.), formation accomplie ou en cours, etc. Cette section est consacrée aux renseignements qui s'inscrivent hors du cadre du curriculum vitae.

8. Lettre de recommandation d'une page signée provenant du superviseur, spécifiant notamment :

- La pertinence du congrès/symposium ou de la formation par rapport aux travaux de recherche du candidat.
- Les points forts et les réalisations du candidat.

S'il s'agit d'une cosupervision, seule une lettre de recommandation d'une page, pouvant être cosignée, sera acceptée.



Annexe A – Foire aux questions

Qui est admissible au programme *Bourses pour stagiaires Étoiles montantes* ?

Les candidats admissibles sont des étudiants à temps plein de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), un postdoctorant ou un médecin résident* qui mène des recherches dans le domaine des neurosciences dans un établissement canadien.

**Veuillez noter que les résidents en médecine ne peuvent postuler qu'aux bourses d'allocations et non aux bourses de voyage.*

Par ailleurs, les candidats sont invités à consulter les critères d'éligibilité spécifiques applicables aux [bourses d'allocations](#) et aux [bourses de voyage](#).

Y a-t-il des restrictions en matière de nationalité ou de résidence ?

Non. Il n'y a aucune restriction en matière de nationalité ou de résidence, à condition d'être inscrits dans un établissement canadien et de remplir tous les autres critères d'éligibilité.

Puis-je postuler à plusieurs types de bourses ?

Non. Les candidats doivent choisir entre une bourse d'allocations ou une bourse de voyage. S'ils optent pour une bourse d'allocations, ils ne peuvent postuler qu'à l'une des opportunités d'allocation disponibles.

Quelles sont les consignes de mise en page à respecter ?

Toutes les demandes devront être formatées en utilisant la police Times New Roman de 12 points ou Arial de 11,5 points, en interligne simple, sur une page de format lettre avec des marges minimales de 1 pouce. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. D'autres polices et tailles de police sont autorisées uniquement pour le texte figurant dans les tableaux, les diagrammes, les illustrations, les graphiques et les légendes, à condition que celui-ci reste lisible lorsque la page est affichée à 100 %. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées.

Il incombe aux candidats de s'assurer que ces exigences, ainsi que le nombre de mots spécifié, le nombre de pages autorisé, etc., relatifs à chaque section de la candidature, sont respectés.

La lettre de recommandation peut-elle provenir d'une autre personne que mon superviseur de recherche (par exemple, un membre du comité consultatif, un mentor, etc.) ?

Non. Étant donné que la lettre de recommandation doit confirmer des détails relatifs à vos travaux de recherche, elle doit provenir du superviseur de recherche chargé de superviser les travaux liés à votre candidature au programme Étoiles montantes.

Je suis en train de créer un nouveau compte SmartSimple, mais je ne parviens pas à trouver mon établissement lorsque je fais une recherche dans le champ « Institution Name / Nom de l'établissement ». Comment dois-je procéder ?

Veuillez contacter Brain Canada à l'adresse programs@braincanada.ca dès que possible en précisant :

1. L'adresse courriel que vous souhaitez associer à votre compte SmartSimple ; et
2. Le nom de votre établissement.



Une fois ces informations reçues, Brain Canada créera un compte en votre nom et vous fournira les instructions nécessaires pour y accéder.

La page de candidature de SmartSimple se recharge continuellement lorsque je l'ouvre depuis la page « Programmes de financement ». Que dois-je faire ?

Veillez patienter jusqu'à ce que SmartSimple ait fini de se charger et que la page intitulée « Bourses Étoiles montantes 2026 pour stagiaires » (affichée en bleu vif) soit accessible ; cela peut prendre quelques secondes ou quelques minutes. La première page disparaîtra une fois que le formulaire de candidature sera entièrement chargé.

Mon formulaire de candidature indique un établissement incorrect et je ne parviens pas à le modifier. Comment puis-je régler ce problème ?

Veillez contacter Brain Canada à l'adresse programs@braincanada.ca dès que possible en précisant :

1. L'adresse courriel associée à votre compte SmartSimple ; et
2. Le nom de votre établissement.

Une fois ces informations reçues, Brain Canada mettra à jour l'institution sur votre candidature et vous informera dès que la modification aura été effectuée.

J'ai rempli les champs de la rubrique « Informations sur le candidat » ; comment puis-je accéder au formulaire de candidature pour la bourse à laquelle je postule ?

Au bas de l'onglet « Informations sur le candidat », vous trouverez une section intitulée « Opportunités de Bourses pour stagiaires Étoiles montantes 2026 ». Sélectionnez la bourse à laquelle vous souhaitez postuler en cochant la case correspondante, cliquez sur « Sauvegarder ébauche », puis, en fonction du type de bourse sélectionné, accédez à l'onglet « Bourses de voyage » ou « Allocations » en haut de la page. Les champs de candidature obligatoires se trouvent dans l'onglet sélectionné.

Comment m'assurer d'avoir correctement rempli la section « Téléchargement de la demande » avant d'envoyer ma candidature ?

Pour finaliser votre candidature et qu'elle soit considérée comme complète, vous devez :

- Accéder à l'onglet « Visualiser/Imprimer »
- Cliquer sur le bouton bleu « Télécharger » le PDF de la candidature
- Enregistrer la version finale de votre candidature
- Télécharger le fichier PDF enregistré dans le champ « Téléchargement de la demande » de votre formulaire de candidature
- Cliquer sur « Sauvegarder ébauche »
- Puis sur « Soumettre la demande »

Quand serai-je informé(e) de l'issue de ma candidature ?

Les décisions seront communiquées à tous les candidats en octobre 2026, au plus tard le 31 octobre 2026.